

KL.
République Démocratique du Congo
Présidence de la République

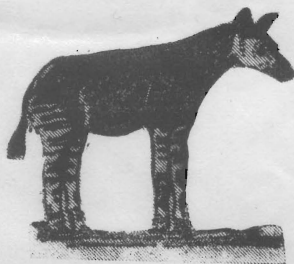
INSTITUT DE LA CONSERVATION
DE LA NATURE AU CONGO

I. C. N. C.

DIRECTION GENERALE

B. P. 4019
Tél. 59289

KINSHASA II



Kinshasa, le.....

5, Av. Dreypondt

N°...../ICNC/DG70.-

V. Réf. :

**MEMORANDUM POUR MR. HANS ROBBEL - FORESTIER - FAO - FO
DE LA PART DE PAUL FIERRET - FORESTIER - FAO - KINSHASA**

Annexe :

Objet :

Vous devez savoir que durant les années 1968 et 1969 un projet préparé par deux experts de l'Unesco a été présenté au gouvernement congolais. Ce projet très ambitieux était évalué à 1.446.300 US \$ avec une contrepartie gouvernementale de 380.000 US \$. Du fait de son ampleur, ce projet a été réduit à un mini projet évalué à 274.000 US \$ pour le PNUD et 138.000 US \$ pour le gouvernement congolais.

Le projet a été présenté par le gouvernement le 25.8.1970 et Monsieur Kai Curry Lindahl, Ecologiste a été envoyé en mission "officielle par le PNUD, New-York" pour en activer la réalisation. La visite de Monsieur Kai Curry Lindahl a duré du 26 novembre au 2 décembre et il était autorisé par le PNUD New-York à négocier les modalités du projet sans passer par le canal officiel du PNUD Kinshasa.

Ceci m'a amené en tant que Conseiller technique de Messieurs BIWELA et MOKWA tous deux Directeurs de l'Institut à prendre part aux discussions qui ont présidées au remaniement du projet. En effet depuis la préparation de ce projet par les experts Unesco et sa présentation officielle, les questions de Conservation de la Nature ont été retirées de la compétence du Ministère de l'Agriculture et remise directement à deux organismes dépendant de la Présidence :

- 1. Le Haut Commissariat au Tourisme**
- 2. L'Institut National Congolais pour la Conservation de la Nature.**

Ces deux Institutions ont commencé à travailler et plusieurs domaines repris dans le projet sont en fait inclus ou même résolus dans le cadre des activités de ces deux Institutions. Il importait donc de revoir le projet spécialement en ce qui concernait les attributions des mandats et les modalités de fonctionnement.

Au cours d'une réunion qui a été tenue à l'Institut il a été envisagé que deux experts soient détachés auprès dudit Institut et qu'un certain nombre de consultant soient demandés au fur et à mesure du développement des opérations. Le compte rendu de cette réunion est joint en annexe.

Le projet sera donc présenté au PNUD dans la forme reprise en annexe et la division pourrait éventuellement agir pour présenter des candidats connus et de valeur.

Il me semble qu'il serait plus facile de travailler avec des experts directement attachés à l'Institut qu'avec un projet parallèle.

Je pars en inspections aux Parcs de l'Upemba, Parc Albert et Parc de la Garamba et serai de retour à Kinshasa vers le 15 décembre. Je repartirai pour mettre les travaux en marche au PNG du 20 décembre au 10 janvier conformément au programme de travail que vous avez reçu.

P. FIERRET,
Conseiller Technique FAO
Directeur Général a.i.

cc. : Mr. Baumer
" Fontaine
" De Vos

**BREF COMPTE RENDU DE LA REUNION TENUE LE 28 NOVEMBRE 1970
ENTRE LES AUTORITES DE L'INCCN ET LE Dr KAI CURRY LINDAHL
EXPERT EN ECOLOGIE ET CONSERVATION POUR L'AFRIQUE (UNESCO)**

Ont pris part à la réunion les personnalités ci-après :

- le Dr KAI CURRY LINDAHL, Expert du Bureau de l'UNESCO pour l'Afrique
- Mr P. PIERRET, Conseiller Technique de la FAO, Directeur Général de l'INCCN, a.i.
- Mr A. BIWELA
Directeur Administratif de l'INCCN.
- Mr A.J. MOKWA,
Administrateur Délégué de l'INCCN.
- Mr L. MAGUNDA,
Secrétaire de Direction de l'INCCN.

La réunion consistait à un rapide examen des modalités de l'aide demandée par le Gouvernement de la République du Congo au PNUD dans le domaine de la restructuration et de développement touristiques du PNA et des autres parcs nationaux de la R.D.C.

Les discussions ont porté sur plusieurs points, notamment :

PERSONNEL :

Deux experts seront engagés pour le PNA; ceux-ci seront, un écologiste et un expert en tourisme et s'occuperont essentiellement de l'aménagement touristique du PNA.

Selon le Dr Kai Curry Lindahl, 10% du PNA pourrait être consacré au tourisme, à la condition toutefois que cette activité ne nuise pas à la conservation.

BOURSES :

Aucun changement n'est intervenu en ce qui concerne les bourses

MATERIEL :

Aucune modification n'est intervenue dans le genre de matériel demandé. Une mention a cependant été faite, ici, au sujet de l'endroit où seraient construits les bureaux et les laboratoires. De l'avis de Monsieur Pierret, ces constructions devraient être en dehors du parc et conviendraient à Rutshuru, Rumangabo étant appelé à devenir peut-être plus tard une espèce de centre d'accueil et d'information du PNA. Mais pour des raisons scientifiques importantes, le Dr Kai Curry Lindahl envisagerait la construction de ces bâtiments à l'embouchure de la Rutshuru.

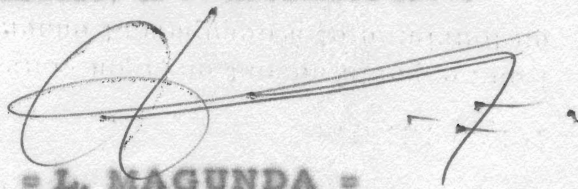
Le problème de la pêcherie de Nyakakoma a été incidemment évoquée au cours des discussions. Ici, Monsieur le Directeur Administratif a révélé que cette question a déjà été portée à la connaissance du Bureau de la Présidence par la Direction Générale de l'INCCN.

Etant donné que ce problème est d'ordre purement politique, la suppression de ladite pêcherie ne peut être décidée que par les plus hautes autorités du pays.

Au cours de l'entretien avec Monsieur BISENGIMANA le problème de l'environnement a été soulevé et un consultant étudiera dans le cadre du projet les incidences que pourrait avoir l'exploitation du gaz méthane dans le Lac Kivu.

La séance a été levée à 10h25

Fait à Kinshasa, le 30 novembre 1970.-



= L. MAGUNDA =

SECRETAIRE DE DIRECTION.